

Initiés à partir des programmes de formation, les travaux de recherche entrepris à l'IRT permettent à leur tour de nourrir et d'enrichir ces programmes

Grâce à l'action de **Francis HORDERN**, historien du droit et ancien directeur de l'Institut, l'IRT est devenu un acteur important de la recherche historique sur le droit du travail. Espace fédérateur interdisciplinaire, il développe des réflexions transversales autour de l'ensemble des problématiques du travail et de ses évolutions. Un Colloque a été organisé en septembre 2000 à son initiative sur le thème "**Construction d'une Histoire du Droit du Travail**". Il a permis pour la première fois une rencontre entre les chercheurs français du domaine et leur engagement, à échéance rapprochée, a permis d'élaborer un projet de collaboration. Les actes du colloque ont été publiés dans un numéro spécial des Cahiers (le n°9).

La formation permanente, l'évolution de l'impact des multinationales sur l'appareil productif de la région PACA, les stratégies patronales en matière d'amélioration des conditions de travail et plus récemment l'analyse des pratiques de formation dans le domaine de la communication, constituent **les autres axes de recherche** poursuivies à l'IRT au cours de ces dernières années.

Des journées d'étude ont été récemment organisées sur trois thèmes importants d'actualité :

- la sécurisation des parcours professionnels;
- les risques professionnels : santé-sécurité-emploi;
- la discrimination au travail.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS

Tout en renforçant sa mission statutaire par le développement du nombre de stages syndicaux, **l'IRT a diversifié sa politique de formation**. En partenariat avec la Direction Régionale du Travail (**DRTEFP**), il propose une série d'actions réservées aux membres des CHSCT et des CE, aux représentants du personnel et aux personnels élus chargés des questions de la formation professionnelle continue. Parallèlement, le **Conseil Régional PACA** lui a confié l'organisation de cycles de formation destinés aux membres des Comités de lignes ferroviaires permettant à ceux-ci d'être en permanence à l'écoute des besoins et des attentes des usagers des transports, et favorisant ainsi veille et réflexion sur l'évolution des problématiques du transport.

L'IRT d'Aix-en-Provence est l'un des onze Instituts français du Travail qui ont pour mission d'apporter une contribution universitaire à la formation des membres des organisations syndicales ouvrières confédérées (*elles-mêmes co-fondatrices des Instituts du Travail*)

Fondé en 1960 par **François SELLIER**, professeur d'économie du travail et spécialiste des relations industrielles, l'Institut est partie intégrante de l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II).

Il s'est développé sous l'impulsion d'une équipe pluridisciplinaire, dirigée successivement par Maurice PARODI, Francis HORDERN, Jacques GARNIER, Jean-Pierre MAINDIVE, Charles CADOUX et Jean RISACHER.

Patrick BARRAU, historien du droit et maître de conférences, en est le directeur depuis octobre 2000.

Co-géré avec des responsables syndicaux de la région PACA (siégeant dans son Conseil d'administration), l'IRT assure des stages et des journées d'étude qui s'adressent à des salariés syndiqués de la CFDT, de la CGT et de la CGT-FO, ainsi qu'à des représentants syndicaux élus ou désignés dans les entreprises, aux conseils de prud'hommes, aux organismes de sécurité sociale, et aux diverses instances paritaires ou de consultation au niveau régional ou national.

Les champs disciplinaires couverts sont l'histoire du droit, le droit, l'économie et la sociologie du travail, la communication et les sciences de l'éducation.



I.R.T. 12, traverse Saint-Pierre 13100 Aix-en-Provence
Tél : 04.42.17.43.11 Fax : 04.42.21.20.12
e-mail : irt@univmed.fr



L'IRT D'AIX-EN-PROVENCE

Lieu privilégié de rencontres, de réflexions, d'échanges, de coopération et de confrontation des savoirs et des pratiques entre les acteurs syndicaux et des universitaires, l'IRT est une composante de l'Université de la Méditerranée. Il est co-financé par les ministères du Travail et de l'Education nationale et bénéficie grâce à son statut d'une grande autonomie



Un centre de formation de niveau universitaire pour les salariés syndiqués de trois organisations syndicales de la région PACA.

Une équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs affectés en permanence à l'Institut, auxquels se joignent régulièrement des enseignants et des experts spécialisés extérieurs.

Un personnel administratif dont les différentes activités sont rythmées par les sessions de formation et la recherche.

Des locaux adaptés à la formation, mais aussi une possibilité d'hébergement pour les stagiaires venant des autres départements, voire d'autres régions.

Un centre de documentation spécialisé dans les problématiques du travail. La bibliothèque de l'IRT met à la disposition de ses publics (stagiaires, étudiants, chercheurs, personnels d'en-

treprise, juristes...) près de 5000 ouvrages, principalement dans les domaines du droit du travail et de l'histoire économique et sociale, mais aussi de l'économie, de la sociologie du travail, de la communication, des sciences de l'éducation...

Le fonds documentaire se compose aussi de revues, de journaux, de périodiques (plus de 50 abonnements), de dictionnaires spécialisés dans les domaines du droit du travail.

Un projet de mise en réseau du fonds documentaire est à l'étude à l'horizon 2009, sous la direction du Service Commun de la Documentation de l'Université de la Méditerranée.

L'accès à la Documentation des personnes extérieures à l'IRT se fait uni-

LA FORMATION

De durée variable selon les besoins exprimés (stages ou sessions d'étude de 2 à 5 jours), la formation dispensée à l'IRT est axée sur les problèmes du travail et du syndicalisme, dans leur environnement économique, social et juridique. Les approches universitaires sont étroitement liées aux pratiques syndicales et à leurs besoins en matière de formation de formateurs et de communication. Ainsi se construisent des enseignements "sur mesure" s'articulant sur des problématiques syndicales

La spécificité de l'enseignement à l'IRT est qu'il donne lieu à une confrontation, puis à une synergie, entre les savoirs théoriques et techniques des universitaires et les savoirs plus concrets que les salariés retirent de leurs pratiques. Ceci explique que toutes les opérations de formation sont négociées et préparées conjointement par les enseignants et les organisations syndicales parties prenantes de l'Institut.

Sessions de formation. Alternant développements

théoriques et exercices pratiques, elles permettent de transmettre aux stagiaires des savoirs et des savoir-faire dans les différents domaines abordés.

Sessions de réflexion et de recherche. Proches de la forme séminaire, elles permettent aux responsables syndicaux, en coopération avec les chercheurs et les universitaires, de faire le point et d'élaborer des problématiques sur des questions d'actualité ou d'avenir.



Une pédagogie originale et novatrice. Outre l'utilisation de moyens audiovisuels, la pédagogie bénéficie de l'expérience acquise à l'Institut et des apports des spécialistes des sciences de l'éducation.

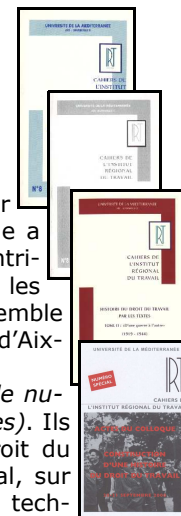
Centrée sur "l'apprenant", elle permet de donner des réponses individualisées à la demande collective des organisations syndicales, mais aussi à celle des membres des CHSCT et des CE (comités d'entreprise).

LES CAHIERS DE L'IRT

Une publication qui suscite un grand intérêt auprès des chercheurs, des étudiants et des bibliothèques universitaires

La revue a été lancée en 1988 sur l'initiative de Charles CADOUX. Elle a eu pour objectif d'apporter une contribution à l'effort de recherche dans les champs d'activité propres à l'ensemble des Instituts du Travail et à celui d'Aix-en-Provence en particulier.

Jusqu'ici 15 numéros sont parus (le numéro 8 étant composé de trois tomes). Ils ont été centrés sur l'histoire du droit du travail, sur le droit social en général, sur l'histoire sociale, sur les mutations techniques et économiques des acteurs sociaux, sur la formation professionnelle et sur les problèmes d'hygiène et de sécurité au travail. Le numéro 16 à paraître en 2008 (spécial 20^e anniversaire) aura pour titre "Pour une histoire contemporaine du droit du travail".



PLAN D'ACCES A L'IRT

